



Le massif des aiguilles de Warens domine la vallée de l'Arve en offrant des vues exceptionnelles sur le massif du Mont-Blanc. Le désert de Platé, balcon calcaire suspendu au dessus de Passy, doit sa richesse et son originalité géologiques au lapiaz qui le couvre : l'érosion a créé toute une palette de formes calcaires surprenantes. L'âpreté des lieux a conduit à une stricte sélection d'espèces animales et végétales parfois peu communes. L'homme est pourtant lui aussi venu s'installer là, posant quelques chalets d'alpage là où la pierre laisse un peu de place à l'herbe. Des sentiers de randonnée apportent également quelques notes de vie face à la puissance des éléments naturels.

Le site classé du désert de Platé, des aiguilles de Warens et de la montagne de Véran

Les paysages remarquables, identifiés comme patrimoine national, au même titre que les monuments historiques, peuvent bénéficier d'une protection au titre des articles L.341 et suivants du Code de l'environnement. D'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque, **les sites classés racontent l'histoire des hommes qui ont construit ces paysages au fil du temps**; ils en sont la mémoire.

Les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur aspect ou leur état, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des sites. Outil de protection, le classement est aussi un outil de gestion et de valorisation qualitative du territoire.

Les paysages sont notre bien commun et la préservation du site est l'affaire de tous. Respecter la beauté d'un site classé, c'est avoir un comportement écocitoyen.

En site classé, sont interdits le camping sous toutes ses formes, le stationnement des caravanes et des camping-cars, ainsi que la publicité dans sa totalité.

Le désert de Platé et ses abords sont protégés depuis 1998 (décret du 3 déc. 1998). Le site classé s'étend sur les communes de Magland, Passy et Sallanches en Haute-Savoie. Il couvre une superficie de 1 980 hectares environ.



Pour vous renseigner davantage sur ce site :

- Office de tourisme, 35 place du Dr Joly, 74190 Passy
Tél. : 04 50 58 80 52 - <http://www.passy-mont-blanc.com>
- Office de tourisme, 32, quai Hôtel de Ville, 74700 Sallanches
Tél. : 04 50 58 04 25 - <http://www.sallanches.com>



DIREN Rhône-Alpes
Service de la Nature, de l'Eau et des Paysages
208 bis, rue Garibaldi, 69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 37 48 36 00 - Fax : 04 37 48 36 31
Courriel : diren@developpement-durable.gouv.fr
Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>



Le désert de Platé

Le plus grand lapiaz d'Europe





La dissolution du calcaire, due à l'action de l'acide carbonique formé par l'eau et le dioxyde de carbone, donne une solution composée d'ions calcium et carbonates.



Les **ciselures** de l'eau

Le lapias de Platé est reconnu comme étant le plus grand d'Europe. Il recouvre la majeure partie du plateau, lui donnant à juste titre ce nom de « désert ». Les glaciers ayant dans un premier temps mis la roche à nu, celle-ci fut ensuite attaquée par la neige, le gel et le ruissellement. Les actions combinées de l'érosion mécanique et chimique par l'eau, variant selon la nature de la roche, ont engendré une extraordinaire richesse de formes. Des fissures et des rigoles pouvant atteindre un mètre de profondeur côtoient des cuvettes, cannelures, encoches, méandres, épines, « nids-de-poule »... Ces micro-reliefs s'étendent sur des kilomètres et sont favorisés par la présence

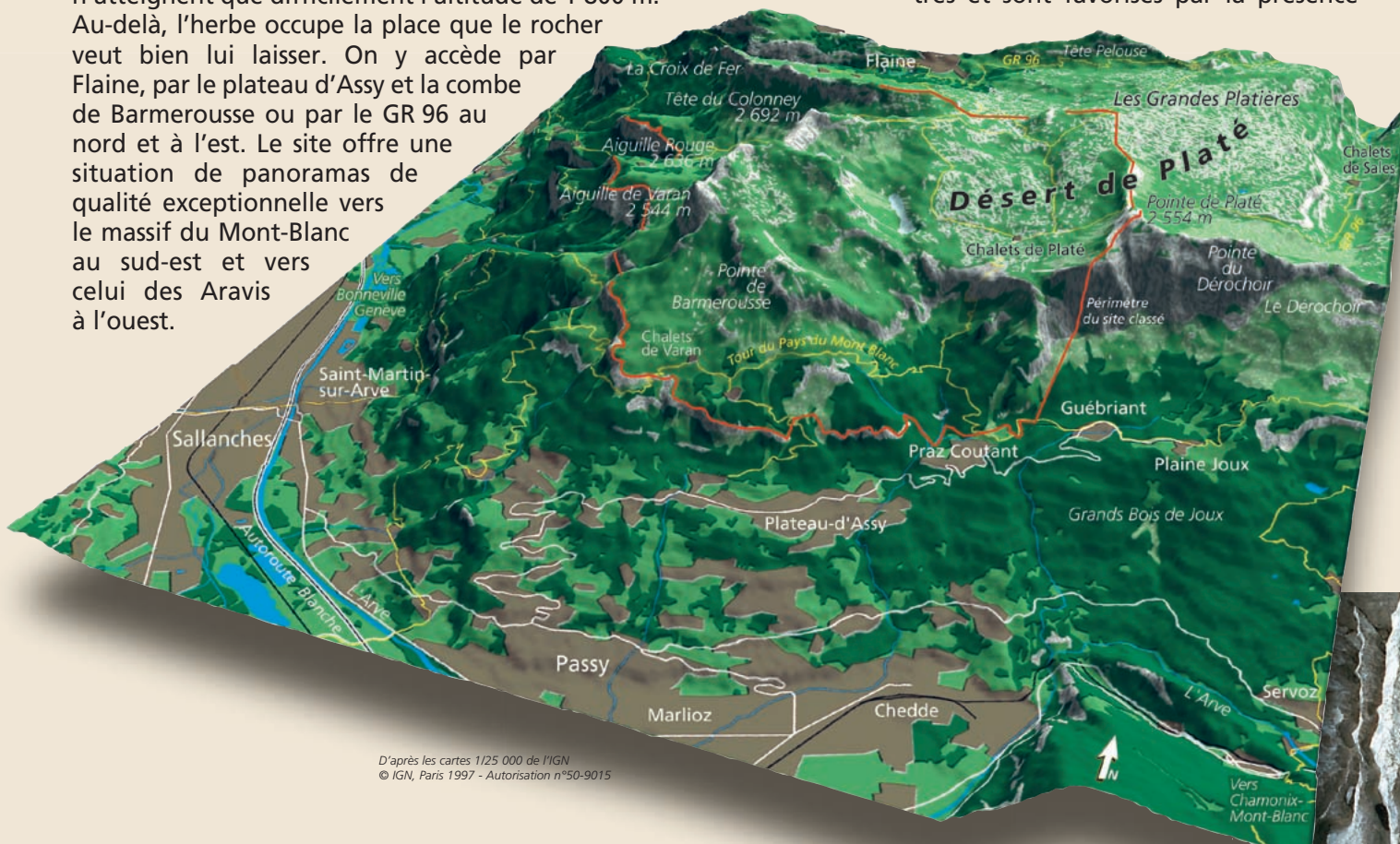
d'herbes, de mousses et de lichens producteurs de dioxyde de carbone, qui accélère la corrosion chimique.

Une **forteresse** minérale

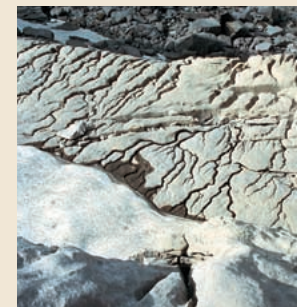
Le désert de Platé est un plateau calcaire ceinturé par une succession d'arêtes bien marquées : châteaux de Crans, Croix de fer, Grandes Platières... Viennent s'ajouter les majestueuses aiguilles de Warens et la montagne de Véran. On est ici dans le domaine privilégié du minéral. L'homme et la forêt n'atteignent que difficilement l'altitude de 1 800 m. Au-delà, l'herbe occupe la place que le rocher veut bien lui laisser. On y accède par Flaine, par le plateau d'Assy et la combe de Barmerousse ou par le GR 96 au nord et à l'est. Le site offre une situation de panoramas de qualité exceptionnelle vers le massif du Mont-Blanc au sud-est et vers celui des Aravis à l'ouest.

Des **espèces** animales et végétales adaptées

Les zones rocheuses d'altitude sont particulièrement inhospitalières tant pour le règne végétal qu'animal. Sécheresse, variations de température, enneigement, rareté de la terre... sont autant de facteurs poussant à la sélection d'espèces particulièrement adaptées, souvent rares, parfois protégées. La flore comprend orchidées, gentianes, laiches et fougères. La faune compte des espèces prestigieuses : bouquetin et chamois, aigle royal et lagopède, tétras-lyre et grand tétras, gélinotte et bartavelle.



D'après les cartes 1/25 000 de l'IGN © IGN, Paris 1997 - Autorisation n°50-9015



Le terme savoyard « lapias » vient du latin « lapis », pierre. Il désigne le champ de lapiés.

